



Postes vacants

La commune de Steinfort se propose d'engager pour les besoins de sa Maison Relais pour Enfants

deux AGENTS EDUCATIFS (m/f)

à raison de 30 heures/semaine à durée indéterminée

L'engagement aura lieu sous le régime de l'employé communal conformément au règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 20217. Les conditions de rémunération sont celles du groupe d'indemnité B1 ou C1 sous-groupe éducatif et psycho-social.

Missions :

- encadrement des enfants pendant le séjour à la Maison Relais pour Enfants
- organisation des activités
(liste non exhaustive)

Profil

- faire valoir dans le domaine psychosocial, pédagogique ou socio-éducatif une formation professionnelle de niveau minimum de fin d'études secondaires ou secondaire techniques reconnu équivalent par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (priorité)
ou
être détenteur d'un diplôme d'aptitude professionnelle dans le domaine psychosocial, pédagogique ou socio-éducatif reconnu équivalent par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
- faire preuve d'une parfaite maîtrise des langues luxembourgeoise, française et allemande
- avoir la facilité de communiquer et de travailler en équipe

Le dossier de candidature est à remettre soit par courriel à recrutement@steinfort.lu soit par courrier au **Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Steinfort 4, square Patton L- 8443 Steinfort**

pour le **3 décembre 2021** au plus tard accompagné des pièces suivantes :

- formulaire de candidature (disponible au service des ressources humaines ou téléchargeable sur le site internet www.steinfort.lu)
- lettre de motivation
- curriculum vitae détaillé
- extrait de l'acte de naissance
- copie de la carte d'identité ou passeport
- extrait récent du casier judiciaire N°3 et N°5 (< 2 mois)
- copie du diplôme

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Steinfort, le 13 novembre 2021
Le collège des bourgmestre et échevins
Sammy WAGNER
Andy GILBERTS
Marianne DUBLIN-FELTEN